

Plaisir, le 7 janvier 2020

A Monsieur le ministre de l'Education nationale
s/c de Madame la rectrice de l'académie de Versailles
s/c de Monsieur le Dasein de l'académie de Versailles
s/c de Monsieur le proviseur du lycée Jean Vilar

Objet : réforme du baccalauréat et organisation des E3C

L'équipe pédagogique du lycée Jean Vilar réunie ce jour pour discuter de la mise en place des E3C a manifesté son refus de s'associer à l'organisation des épreuves de janvier car les conditions d'une juste et équitable évaluation des élèves et indemnisation des professeurs correcteurs n'apparaissent pas réunies à moins de 20 jours de la première session.

Concernant les élèves :

1. Nous n'avons pu les préparer efficacement car les instructions relatives à l'organisation des épreuves et les sujets ont été publiés quelques semaines seulement avant le début des épreuves (accès la BNS le 10 décembre), obligeant les enseignants à naviguer à vue et les plaçant dans l'incapacité de répondre aux questions précises et légitimes des élèves et de leurs parents pendant le premier trimestre. Or, une large partie du travail pédagogique est affaire d'anticipation et de planification ; impossible en l'état.

2. La génération en première cette année apparaît la grande sacrifiée sur l'autel de la réforme. Ayant suivi en seconde des programmes de la réforme de 2010, les élèves ont été contraints de basculer en première dans les programmes et le baccalauréat nouvelle formule sans cohérence et progression entre la seconde et la première. Alors que les futurs élèves auront 4 trimestres et demi pour être préparés aux E3C1, la génération actuelle n'aura eu droit qu'à un trimestre et demi alors même que les programmes apparaissent dans toutes les matières très exigeants au vu des horaires alloués et des effectifs des classes augmentant.

3. Nous réprouvons la rupture d'égalité et d'équité devant l'examen induite par la réforme. Les E3C par leur nature hybride, entre dimension nationale (banque nationale de sujets) et dimension locale (choix des sujets, critères de correction), ne tranchent pas véritablement entre examen et contrôle continu. Les sujets choisis en interne ouvrent la porte à des préparations plus ou moins équitables selon les enseignants et les établissements, entre les tenants du secret absolu des sujets et ceux préparant de manière entendue les élèves aux sujets qui leur seront donnés. Surtout, en l'absence de critères de correction, en histoire-géographie notamment, l'évaluation des élèves sera très variable d'un établissement à un autre, d'un correcteur à un autre. Le baccalauréat n'est plus, de fait, un examen national.

4. Les sujets que ce soit en LV, mathématiques ou histoire-géographie semblent manifestement hâtivement produits et, pour certains, incluent erreurs, choix peu pertinents voire ne respectent pas les instructions officielles. De plus, les nouvelles grilles d'évaluation en LV sont incompréhensibles et inadaptées.

5. Les E3C et plus globalement la nouvelle forme du baccalauréat placent les élèves en situation d'évaluation permanente et génèrent davantage de stress comme nous le constatons malheureusement cette année dans nos classes. Notre système scolaire, peu réputé en la matière, aggrave donc encore la situation.

Concernant les professeurs :

1. Il nous apparaît particulièrement injuste pour ne pas dire méprisant de demander aux enseignants de faire, pour une hypothétique et ridicule somme forfaitaire, le travail qui relevait hier du ministère et de l'inspection (choix des sujets, critères de correction) ou qui était rémunéré (correction des copies) comme si leur charge de travail n'était pas déjà suffisamment lourde et leurs conditions salariales pas encore assez dégradées. Nous réclamons donc une juste rétribution du temps consacré au choix des sujets (en histoire-géographie il y en a 581 !), aux réunions d'harmonisation de correction et à la correction elle-même. Ces nouvelles tâches viennent renforcer un ressenti de plus en plus prégnant dans la profession : toujours plus de travail, de temps de présence exigé dans nos établissements (multiplication des rencontres avec les parents, réunions), de tâches nouvelles pour lesquelles nous n'avons été ni recrutés ni formés (orientation, communication,...) sans véritables revalorisations salariales.

2. Il nous est demandé de corriger en ligne des copies scannées par les établissements (ce qui d'ailleurs constitue une charge de travail supplémentaire là encore). S'il en est ainsi, nous réclamons donc d'être dotés, enfin, de nos outils de travail : ordinateur avec un écran suffisamment large pour permettre la lecture de centaines de pages de copies manuscrites.

3. Nous craignons également d'être placés en situation de vulnérabilité face aux pressions et critiques de nos élèves et de leurs parents quant au choix que nous devons faire, à l'avenir, de sujets de bac que nous n'avons par ailleurs pas créés mais dont nous serons tenus responsables.

4. Nous déplorons également que les E3C, contrairement à ce que souhaitent les instructions officielles, soient de nature à bouleverser la vie des établissements et les conditions de travail des enseignants et des élèves. Il faut être bien peu connaisseur de la réalité du terrain et de la psychologie des élèves pour penser que des élèves passant plusieurs épreuves du baccalauréat dans une journée ou une semaine assisteront aux autres cours comme si de rien n'était. De fait, les E3C vont impacter l'ensemble des cours contrairement à ce qui est dit. De plus, ils nécessitent tout un travail administratif (distribution de convocations, émargements,...) pris sur les temps de cours alors que les programmes sont particulièrement chargés.

Pour toutes ces raisons et parce que nous n'avons pas été associés à la réforme du baccalauréat, que nos remarques concernant la lourdeur des programmes n'ont pas été entendues, nous ne nous associerons pas à l'organisation des E3C1 et ne souhaitons pas assurer les tâches de correction.

Nous réclamons l'annulation des E3C1 et une juste rémunération de l'ensemble du travail demandé aux personnels concernés pour la mise en place des multiples volets de la réforme du lycée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation et en notre volonté de faire réussir tous nos élèves.

Les enseignants du lycée Jean Vilar

NOM	Matière	Signature